

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL :

-  **Naissances : Le Louroux-Béconnais :** Le 4 février : Gabriel TOURNEUX
Villemoisan : Le 31 janvier : Aaron BRUERE Le 2 février : Eugène PERRIN
-  **Décès : Le Louroux-Béconnais :** Le 31 janvier : Robert LEDROIT, Le Houssais Quincé, 88 ans.
La Cornuaille : Le 6 février : Jacques COCHIN, La Peignardaie, 82 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2006 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin mars 2022. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La présence du jeune est obligatoire.

URBANISME : La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.

Le Louroux-Béconnais :

- SCI des Clories, rue des Clories, pose de panneaux photovoltaïques ;
- GUITER Alexandre, 6 impasse de l'Aunay, construction d'une volière ;
- PANTERNE Camille, 5 rue des Hironnelles, modification de la clôture et du portillon et isolation extérieure et ravalement de la maison ;
- LEON Aurélien et Emilie, 38 avenue du Cadran, construction d'une extension ;
- LEGOUT Sébastien, Le Moiron, réalisation d'un garage ;

La Cornuaille : SCI QUINZIUS, 2 rue de la Fontaine, transformation d'un restaurant en 5 logements locatifs.

Villemoisan :

- GAUTREAU Claude, 5 rue du Mont de l'étang, pose de fenêtres de toit ;
- BAIN Dominique, La Renotterie, création et modification d'ouverture.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LEGISLATIVES : Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives se dérouleront ensuite les dimanches 12 et 19 juin. Pour pouvoir voter lors des élections, il faut être inscrit sur la liste électorale de votre commune. Si vous n'êtes pas inscrit, il vous sera impossible de voter. Pour les présidentielles, il est possible de s'inscrire jusqu'au 2 mars en ligne ou jusqu'au 4 mars via le formulaire papier.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- Vous pouvez réaliser la procédure directement en ligne sur le site service-public.fr Il vous faudra joindre un justificatif de domicile et un justificatif d'identité en version numérisée.
- Vous pouvez télécharger le Cerfa n° 12669*02 sur service-public.fr puis le déposer complété auprès de votre mairie déléguée, accompagné d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.
- Si vous rencontrez des difficultés pour réaliser la procédure en ligne, vous pouvez vous rendre dans votre mairie déléguée pour retirer et compléter le formulaire Cerfa n° 12669*02, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Comment vérifier ma situation ?

Si vous avez un doute quant à votre situation, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de la commune sur www.service-public.fr Ce téléservice vous permettra de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié et de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

À savoir :

- En cas de déménagement dans une nouvelle commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.
- En cas de changement d'adresse dans la même commune, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse.

Recherche de bénévoles

Pour les élections présidentielles et législatives, la mairie recherche des personnes disponibles pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement (en fin de journée) sur les trois communes déléguées. Seule condition : être inscrit sur les listes électorales. Si vous êtes disponible, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre mairie déléguée.

LA COMMUNE RECRUTE : Retrouvez les offres d'emploi complètes sur www.val-erdre-auxence.fr/la-mairie-recrute/

- **Deux surveillant(e)s de baignade saisonniers**, pour son espace de baignade « Le Louroux Plage » situé en milieu naturel à l'Étang du Petit Anjou sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. CDD à temps complet les week-ends des 18 et 19 juin, 25 et 26 juin, 3 et 4 septembre, 10 et 11 septembre puis du 2 juillet au 28 août 2022. Diplôme du BNSSA obligatoire

(Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et PSE-1 (Prévention et secours en équipe de niveau 1). Les candidatures sont à envoyer avant le 28 février 2022, par mail à rh@val-erdre-auxence.fr ou courrier.

- **Deux agents d'entretien de l'espace public** pour la saison estivale. Un CDD à temps complet et un CDD 18h/semaine les week-ends des 18 et 19 juin, 25 et 26 juin, 3 et 4 septembre, 10 et 11 septembre puis du 2 juillet au 28 août 2022. Permis B exigé. Les candidatures sont à envoyer avant le 15 mars 2022, par mail à rh@val-erdre-auxence.fr ou courrier.

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence se réunira en séance ordinaire le mardi 22 février 2022 à 19h, Salle Yves Huchet sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Pour faciliter l'accès à l'information, les habitants qui le souhaitent peuvent assister à la séance. Les débats du conseil municipal sont ouverts à tous mais le public doit s'abstenir de toute intervention ou de toute manifestation. Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries 2022 sont prolongées. Le règlement ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles sur www.val-erdre-auxence.fr/maisons-fleuries/ ou auprès de vos mairies. Les habitants de Val d'Erdre-Auxence qui souhaitent y participer doivent s'inscrire en mairie avant le 15 mars.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE : La mairie déléguée de Villemoisan sera fermée au public le mercredi 2 mars.

CLIC DE L'ANJOU BLEU : Le Clic de l'Anjou bleu organise une journée dédiée aux aidants, le vendredi 4 mars de 10h à 16h30 à la Maison de Pays à Segré (voir flyer ci-après). Le Clic propose un accompagnement individualisé aux aidants avec plusieurs sujets abordés : solutions de répit ; aides financières ; services de maintien à domicile ; orientation et accompagnement ; adaptation du domicile ; aides juridiques. Au programme, une conférence avec l'intervention de Philippe ALLAIN, professeur de neuropsychologie à l'Université d'Angers, repas, ateliers pour les aidants (rôles, outils, aides), animations théâtrales. Cette journée est gratuite et sur inscription au 02 41 61 29 91, possibilité de prise en charge des proches aidés.

DEPOTS SAUVAGES : Il est strictement interdit de déposer, d'abonner, de jeter ou de déverser ses déchets dans un lieu public ou privé non prévu à cet effet. Face aux incivilités constatées, la commune rappelle que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants, etc.) dispose d'une filière de collecte appropriée (bacs pour les ordures ménagères et les emballages, points d'apport volontaire, déchèteries, etc.). Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est illégal et puni d'une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1.500€.

De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte (jour, horaires, tri) définies par le syndicat 3RD'Anjou. Le non-respect des conditions de collecte des déchets est également puni d'une amende forfaitaire.

DEJECTIONS CANINES : Il a été constaté que les lieux publics sont régulièrement souillés par des déjections canines non ramassées. La commune rappelle que les déjections canines sont interdites dans l'espace public (voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces des jeux publics pour enfants, etc.) et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention.

PLUVIOMETRIE : 47 mm en janvier 2022.

ASSOCIATIONS

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU ET L'ÉCHAPPEE BELLE : Histoires de libertés - Conférence gesticulée « L'enfer me ment » par Annette Berthon le vendredi 25 février à 20h30, Salle de l'Auxence à Villemoisan. « *Que se passe-t-il vraiment à l'intérieur des deux principaux lieux de privation de liberté français ? Une plongée dans l'univers carcéral et psychiatrique : de bénévole à première concernée, Annette Berthon met à jour ce que subissent les personnes enfermées. On parlera de violences institutionnelles, de privations de libertés, de santé mentale, et d'auto-agressivité. Elle nous emmènera également dans les coulisses des thérapies alternatives, en expliquant pourquoi le bien-être, devenu à la mode, est profondément politique.* » Conférence suivie d'un débat, pour les adolescents et adultes. Gratuit. Réservation obligatoire au 02 41 24 14 60. Les mesures sanitaires gouvernementales en vigueur seront appliquées.

APEL NOËL PINOT : L'APEL et la Cie Lino Balatom vous proposent une soirée théâtre le samedi 12 mars à 20h30, Espace culturel l'Argerie. Au programme « TOC TOC », une comédie décapante de Laurent Baffie jouée par la compagnie Lino Balatom

(voir flyer ci-après). « Six patients souffrants de troubles obsessionnels compulsifs font connaissance dans une salle d'attente et, autour d'une partie de Monopoly, tentent de débiter seuls une thérapie de groupe. » Tarifs : ado/adulte 9€, enfant 6-12 ans 5€. Réservez vos places dès maintenant au 06 63 02 46 50 ou par mail apel.noelpinot@gmail.com pour passer une bonne soirée à rire ! Pass vaccinal et port du masque obligatoires.

BIBLIOTHEQUE DU LOUROUX-BECONNAIS : Urgent - Passage du bibliobus le 22 février, veuillez rapporter tous les livres du bibliopôle ou de la bibliothèque départementale. Merci d'avance.

FAMILLES RURALES LA CORNUAILLE : Les séances de cinéma en février. www.baladimages.fr

- Samedi 19 février à 20h30 « Un monde », Théâtre (La Cornuaille)

- Dimanche 20 février à 14h30 « Mystère », Théâtre (La Cornuaille)

Tarifs : enfants (14 ans inclus) adhérents Familles Rurales 3€, non-adhérents 4€ ; adultes adhérents Familles Rurales, demandeurs d'emploi et étudiants 4,50€, non-adhérents 5,50€. Port du masque et pass vaccinal obligatoires.

COMITE DES FETES DE LA CORNUAILLE : Notre équipe de bénévoles manque de bras aujourd'hui pour les diverses fêtes de notre village. Le comité des fêtes recherche donc de nouveaux bénévoles avec diverses idées à proposer. N'hésitez pas à nous contacter : 07 84 94 32 25 ou serrano.daniel2@wanadoo.fr

CLUB DES JOYEUX :

- Randonnée le 22 février à La Cornuaille, départ à 13h30 sur le parking Roméro.

- Bowling, 12€, inscription auprès de Rolande TARREAU avant le 28 février au 02 41 48 00 40.

- Repas du club le mardi 1^{er} mars à 12h salle Yves Huchet. 25€/personne. Inscription auprès de Rolande TARREAU avant le 22 février au 02 41 48 00 40.

- Spectacle à Baugé annulé.

- Après-midi dansant avec Stéphane FAUNY le mardi 8 mars à l'espace culturel l'Argerie (si les conditions sanitaires le permettent). 7€ (entrée 6€ + goûter 1€).

- Randonnée à Saint Augustin le mardi 15 mars, départ à 13h30, rendez-vous sur le parking Roméro.

PRIM'AGE BECONNAIS : Vous êtes adulte et vous souhaitez apprendre ou vous perfectionner en couture ? Le prochain atelier aura lieu le samedi 26 février de 9h30 à 12h à la salle du Petit Anjou. Tarif 10 €. Liste du matériel fournie à l'inscription. Plusieurs projets sont proposés selon les capacités et les envies des participants. Places limitées. Pass vaccinal et masques obligatoires. Renseignements et inscriptions au 06 66 60 94 13 ou par mail primage.couture@gmail.com.

DIVERS

NAIL ART – RELAXATION : Envie d'embellir vos ongles ? Prothésiste ongulaire, je vous propose des semi-permanents, la pose de gel, de capsules, etc. à des prix intéressants. Renseignez-vous au 06 11 23 39 00. Secteur Val d'Erdre-Auxence, Bécon-les-Granits, Angers Nord et Segré.

DU CORPS A L'ESPRIT : Du nouveau au cabinet Du Corps à l'Esprit, 7 bis place de la Mairie au Louroux-Béconnais.

- Formations Reiki 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} degré et maîtrise, ouvertes à tous ceux qui veulent apprendre à s'auto-guérir, à lâcher prise, à prendre soin de soi... Avec Agnès Ménard Maître Reiki Usui Shiki Ryoho. Renseignements au 06 21 21 09 99 ou sur la page Facebook « Du Corps à l'Esprit ».

- Nicolas Le Brun, guérisseur transgénérationnel (ancêtres et vies passées) ; uniquement sur rendez-vous au 06 84 52 82 99.

- Denis Ménard, géobiologue : étude de terrain avant construction, recherche et harmonisation des veines d'eau, harmonisation et équilibrage de l'habitat, mesures des champs électromagnétiques, bilan bioénergétique. Renseignements au 06 23 11 54 12.

- Emilie Moreau, rebouteuse, sera présente au cabinet le jeudi 24 et vendredi 25 février 2022 uniquement sur rendez-vous au 07 86 96 47 40 (précisez que c'est au cabinet du Louroux-Béconnais). C'est quoi le reboutage ? Remise en place des nerfs coincés, les tendons qui sautent, dénoue les muscles, soigne les foulures et les articulations démisées... Déblocages physiques tels que : sciatique, cruralgie, tendinite, mal de dos...

GITE "AUX 3 RUISSEAUX" : Sur la commune déléguée de Villemoisan, notre gîte est ouvert toute l'année pour un week-end entre amis, en famille, pour loger des connaissances ou pour passer des vacances en Anjou (voir flyer ci-après). Au calme, dans un petit hameau, au départ de plusieurs chemins de randonnées, vous trouverez un gîte tout confort pour 8 personnes : 3

chambres, 2 salles d'eau, 2 WC. Une cuisine entièrement aménagée avec un maximum d'équipements vous permettra de concocter de bons petits plats à déguster dans la pièce de vie alliant charme de l'ancien et confort moderne. La propriété est entièrement fermée et dispose d'un terrain de 600 m² ainsi que d'une terrasse orientée ouest. Retrouvez toutes les photos, descriptif complet et les tarifs du gîte sur le site internet www.aux3ruisseaux.fr. Contact : Laurence CROCHERIE et Jean-Marie BINAUD - aux3ruisseaux@orange.fr - 07 88 59 53 31

GARAGE BUFFET : Le garage est maintenant agrémenté pour le montage de boîtier éthanol E85. N'hésitez pas à vous renseigner au 02 41 77 01 74 ou par mail garage.buffer@orange.fr

PROCHAIN FLASH : le mercredi 2 mars 2022
Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 25 février 2022

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ
 Infos, astuces, conseils, quizz, découvrez les secteurs qui recrutent près de chez vous et organisez votre recherche !

8 Fév > Châteauneuf
 9 Fév > Vern
 10 Fév > La Pouëze

11 Fév > Le Lion
 16 Fév > Thorigné
 18 Fév > Le Louroux

16/25 ans

14h - 17h
Du 8 au 18 Février 2022

Pour plus d'infos, retrouvez la structure proche de chez vous sur <https://www.infos-jeunes.fr/>

[f](https://www.facebook.com/ijvha) [i](https://www.instagram.com/ijvha) @ijvha

La compagnie Lino Balatom présente :

Toc-toc

Une comédie de Laurent Baffie
 Mise en scène par Emmanuelle Landais

LE LOUROUX-BÉCONNAIS
 Val d'Erdre Auxence
 Salle de l'Argerie

SAMEDI 12 MARS 2022
 à 20 h 30

Adulte : 9 €
 Enfant 6 - 12 ans : 5 €

Réservation : apel.noelpinot@gmail.com
 06 63 02 46 50 / [f](https://www.facebook.com/)

Pass sanitaire obligatoire

Les deux font la Pair
 Clic ANJOU BLEU

Journée Événementielle du CLIC de l'Anjou Bleu pour les aidants

Le vendredi 04 mars de 10h à 16h30
 à la Maison de Pays - Route d'Aviré, Segré-en-Anjou Bleu

avec l'intervention de **Philippe ALLAIN** - Professeur de Neuropsychologie à l'Université d'Angers

Au programme :
 Conférence, spectacles et ateliers pour les aidants

Possibilité de prise en charge des proches aidés

Tarif : Gratuit - Repas inclus
 Renseignements au 02 41 61 29 91 | clic@anjoubleu.com | Inscription obligatoire

Aux 3 ruisseaux Gîte

MEUBLÉ DE TOURISME ★★ ★

Gîte de caractère en Anjou bleu
 Entièrement rénové en 2020 - Tout confort pour 8 personnes

www.aux3ruisseaux.fr
 @aux3ruisseaux
 07 88 59 53 31 | aux3ruisseaux@orange.fr
 La Houissière - Villemoisais - 49370 Val d'Erdre Auxence

